

2026-2027

Caisse des Ecoles

Qu'est-ce que la Caisse des Ecoles ?

La Caisse des Ecoles, à ne pas confondre avec la coopérative scolaire, a pour but de **permettre à chaque élève de suivre la meilleure scolarité possible.**

Elle est animée par le Maire, Président de droit, des élus municipaux, des membres adhérents, un représentant de l'Education Nationale et un membre désigné par le Préfet. Les membres adhérents sont élus par les cotisants.

Que fait la Caisse des Ecoles ?

La caisse des Ecoles intervient dans les domaines suivants :

- subventions pour les sorties pédagogiques et les classes découvertes
- soutien financier aux activités spécifiques au sein de l'école
- aide au fonctionnement et à l'équipement des classes.

Ressources de la Caisse des Ecoles

Les ressources de la Caisse des Ecoles proviennent essentiellement des subventions de la Mairie et des cotisations versées par ses adhérents, qu'ils aient ou non des enfants scolarisés à Champagne.

Parents, enseignants, habitants de Champagne-sur-Oise, en renouvelant votre adhésion ou en adhérant, vous permettez à la Caisse des Ecoles d'apporter une aide directe et adaptée à chaque école et donc d'en faire un lieu privilégié pour les enfants.



Participez à la vie de nos écoles.



Caisse des Ecoles

Bulletin d'adhésion



A remplir et à retourner signé en Mairie ou à l'école

Enfants scolarisés ☐ oui ☐ non

Si oui, dans quel groupe scolaire :

Je soussigné(e)

Nom et Prénom :

Adresse :

souhaite aider la Caisse des Ecoles de Champagne-sur-Oise au titre de :

- ☐ Membre cotisant pour l'année 2024/2025
- ☐ Donateur bénéficiant d'une réduction fiscale

je verse la somme de :, par :

- ☐ chèque libellé à l'ordre du Trésor Public
- ☐ en espèces

Fait à Champagne-sur-Oise, le

Signature